



Litige sur commande transport

Par **kaki89**, le **14/01/2015 à 09:33**

bonjournnous avons fait une offre de prix pour du matériel en EXW.rnle client a envoyé un container 40 pied qui n'était pas un "open top". A aucun moment il ne nous a été demandé quel type de container il fallait.rnle transporteur est donc reparti car il ne pouvait pas charger le matériel.rnle client nous fait endosser toute la responsabilité et nous demande de rembourser l'annulation du container et de livrer nous meme la marchandise.rnque doit on faire?rnmrci bcp

Par **moisse**, le **14/01/2015 à 09:54**

Bonjour,rnLa vente EXW (définition 2010) fait peser sur l'acheteur la totalité de l'organisation du transport y compris les opérations de manutention.rnEn effet la vente EXW est conclue marchandise dans les locaux du vendeur et non à bord du moyen de transport.rnBien sur un vendeur prudent aurait pu préciser la contrainte au chargement (chargement latéral ou au pont).

Par **kaki89**, le **14/01/2015 à 10:27**

bonjour merci pour cette réponse du coup j'ai fait un geste commercial en acceptant de livrer le matériel , mais comment refuser tous les autres frais (pénalités, annulation du container)?rnsuis je tenu de payer? sinon il risque de bloquer la facture? ai je un recours?

Par **moisse**, le **14/01/2015** à **11:04**

Vous avez évoqué un 40'.rnJe suppose qu'il existe donc des connaissances, des crédits documentaires...rnJ'ignore la rédaction de votre contrat de vente, s'il existe des attributions de juridiction, des cours de médiation, une procédure d'arbitrage...rnVotre geste commercial risque de vous coûter plus cher que prévu.

Par **kaki89**, le **14/01/2015** à **11:47**

merci , ca m'inquiète un peu rnmais le fait d'avoir fait une offre EXW devrait me permettre de me défendre si c'est nécessaire